

# Logement : vivre ici

- Habitat/Que fait l'agglomération pour... ?
- Mis à jour le lundi 29 septembre 2025

Cadre de vie, climat tempéré, dynamisme économique... Vivre ici est un souhait pour de nombreux ménages. Mais dans un contexte de crise, face au difficile accès au crédit immobilier et à une offre pas toujours alignée sur la demande, les possibilités d'accéder à la location ou à la propriété se font rares. D'autant plus sur un territoire déjà en tension. Pas de solution miracle, mais pourtant des pistes existent pour continuer à se loger sur le territoire. Entre accession abordable, logements intergénérationnels, aide à la rénovation... zoom sur les actions engagées par l'agglomération.

Notre territoire offre un cadre attractif pour les ménages. Ainsi, à l'horizon 2050, ce dernier verra indéniablement sa population augmenter. Dans un contexte déjà tendu, l'agglomération travaille à pouvoir offrir à chaque ménage un logement en fonction de ses besoins. Objectif premier : préserver le logement en résidence principale à l'année.

## DU LOGEMENT À L'ANNÉE

En 2024, 433 logements sociaux ont été agréés sur le territoire augmentant ainsi l'offre destinée aux familles aux revenus modestes, étudiants, jeunes actifs... À ce titre, pour répondre aux besoins de flexibilité et de mobilité professionnelles des jeunes, la première résidence sociale jeunes actifs du territoire verra bientôt le jour « Notre priorité est de loger les actifs qui travaillent ici afin de répondre aux besoins des habitants en termes d'emploi et de mobilité.

L'agglomération a innové avec la création d'un nouvel outil puissant : l'[Organisme foncier solidaire](#) qui permet de proposer de l'ordre de 120 à 150 logements par an en accession sociale à la propriété à des prix de 30 à 50 % moins chers que les prix du marché », indique Jean-Marc Dupeyrat, vice-président en charge de l'habitat et président de l'OFS.

D'autres mesures phares viennent conforter la volonté locale de favoriser le logement à l'année ; on citera la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour douze communes ou encore l'encadrement des meublés de tourisme sur six communes.

Pour favoriser la construction de logements destinés à l'habitat permanent, l'agglomération aide plus fortement l'île d'Arz et l'île aux Moines dans l'acquisition d'achat foncier.

Enfin, une nouvelle aide a été créée afin de permettre à des communes d'aménager des terrains pour proposer de l'habitat léger, favorisant des initiatives innovantes comme le village de tiny houses de Grand-Champ.

## AMÉLIORER, ADAPTER L'EXISTANT

Pour répondre à la demande croissante en logements sur le territoire, une des clés réside dans l'existant. D'ambitieux programmes de rénovation permettent ainsi de réhabiliter maisons individuelles et logements collectifs pour loger chacun dignement. L'[Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain \(OPAH RU\)](#) portée par l'agglomération a permis d'accompagner les travaux de rénovation de 142 logements dans le centre-ville de Vannes. Couplée à d'importants travaux de

ravalement de façades, cette opération démarrée en 2021 contribue à améliorer le cadre de vie dans le coeur battant du territoire. Depuis 2012, le service [Opération Rénovée](#) de l'agglomération, Espace Conseil France Rénov', accompagne les habitants dans leurs projets d'amélioration de logement pour répondre à deux grands défis : celui de l'adaptation des logements aux handicaps et au vieillissement de la population et celui de la performance énergétique. S'y retrouver parmi les aides de l'État, décortiquer un devis, faire les bons choix en termes de travaux...

## HABITER DEMAIN

Avec l'élaboration de son nouveau [Programme local de l'habitat](#) qui verra le jour en 2025, l'agglomération poursuit ses efforts pour répondre à l'une des préoccupations majeures des habitants tout en intégrant les grands enjeux d'avenir de notre territoire. Mobilité, lutte contre le réchauffement climatique, sobriété foncière guideront chaque projet pour une stratégie de territoire cohérente au profit d'une plus grande qualité de vie.

### Acheter son logement moins cher grâce au BRS. Et moi, j'y ai droit ?

Le bail réel solidaire, nouvel outil porté par l'agglomération (via son propre Organisme foncier solidaire) est un dispositif qui permet à des actifs qui ne pourraient pas devenir propriétaires d'un logement au prix du marché d'accéder à la propriété pour 30 à 50 % moins cher.

Trois conditions doivent être réunies pour bénéficier du BRS : respecter les conditions de ressources (75 % de la population est éligible), faire de son logement sa résidence principale et ne pas cumuler avec une autre propriété répondant aux mêmes besoins.

[www.ofsgmva.bzh](http://www.ofsgmva.bzh)



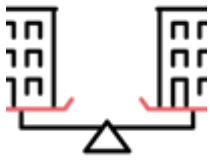
**74 %**

Résidences principales sur le territoire



**14**

Résidences principales  
sur le territoire



**14**

Communes soumises à l'obligation de faire des logements sociaux



**2,04**

Personnes par ménage/logement



**61 %**

de gain énergétique, en moyenne, pour les logements accompagnés par l'Opération Rénovée en 2024



**33 %**

des logements sont en copropriétés



**30 M€**

consacrés au programme local de l'habitat (PLH)

[Habitat](#)

[Newsletters](#)

## Informations complémentaires

### Lien utile

[360 le magazine de votre agglomération](#)

### Contact

#### [Golfe du Morbihan – Vannes agglomération](#)

- [30 Rue Alfred Kastler,](#)  
[56000 Vannes](#)
- [02 97 68 14 24](#)
- [Contacter](#)